

Olivier Klein nommé ministre délégué chargé de la Ville et du Logement

Communiqué de presse

Lyon, le 6 juillet 2022

L'Association des Maires Ville & Banlieue de France (AMVBF) constate avec satisfaction que le gouvernement comporte de nouveau un ministère délégué à la Ville et au Logement, deux départements de politiques publiques majeures pour les territoires populaires urbains vulnérables.

S'il eût été souhaitable que ce ministère relève d'une délégation de la Première ministre afin de lui donner le poids nécessaire à la mobilisation des missions de droit commun de l'ensemble des départements ministériels en direction des *quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)*, le fait qu'il soit inscrit dans le champ du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, donc des collectivités territoriales, constitue un signal utile de l'importance des communes et intercommunalités dans la conception et la mise en œuvre partenariale des réponses urgentes à apporter aux quelques six millions d'habitants les plus fragiles du pays.

L'AMVBF salue la nomination à ce ministère d'Olivier Klein, maire de Clichy-sous-Bois, qui, par son expérience d'élu municipal et communautaire engagé, de vice-président du *Conseil national des villes* et de président de l'*Agence nationale pour la rénovation urbaine*, autant que de coopération active avec ses pairs édiles des territoires vulnérables au sein du Bureau de l'AMVBF, connaît parfaitement les problématiques et enjeux.

L'expertise d'Olivier Klein doit lui permettre de prendre à bras-le-corps, avec une méthode nouvelle reposant sur la co-construction avec les maires et présidents d'intercommunalités, sa mission de conception, mise en œuvre, pilotage et régulation permanente de l'accompagnement social et des accès aux droits républicains des habitants, de la rénovation urbaine et de l'habitat. Le travail à conduire sur la nouvelle génération des *contrats de ville*, instruments partagés entre l'État et les territoires, peut s'ouvrir sans attendre.

Le ministre délégué trouvera aussi auprès des élus territoriaux l'accompagnement nécessaire à son investissement pour la mobilisation vers les QPV du droit commun des autres départements ministériels (éducation, formation professionnelle, petite enfance, sécurité, solidarité, santé, action socio-éducative, sport, culture, citoyenneté, droits des femmes, mobilités, transition écologique, etc.) et à l'obtention des moyens logistiques et financiers de la politique de la ville et du logement dont il sait, par son vécu qu'ils constituent le levier indispensable de l'équité territoriale et de « *la fraternité nationale retrouvée* » que l'AMVBF appelle de ses vœux. Des signaux forts doivent être envoyés par le gouvernement dès la *loi de finances rectificative de 2022* et, naturellement, le *projet de loi de finances 2023*, avec des avancées tangibles sur le maintien et l'élargissement des dispositifs existants (*Cités éducatives*, etc.) et l'évolution attendue de la *dotation de solidarité urbaine (DSU)* et de la *dotation politique de la ville (DPV)*, de même que des mesures spécifiques à la lutte pour le pouvoir d'achat, tant celui des habitants que celui des collectivités dont, dans les QPV plus qu'ailleurs, les budgets doivent amortir par le service public les effets de la crise sur leurs administrés.

Le nouveau ministre ne peut que partager les termes de la conclusion de la « *Harangue à la Nation* » que l'AMVBF a adressée en mars 2022 au nom des populations et élus des quartiers et communes urbains en difficulté : « Nous sommes certains de pouvoir mettre un terme aux réalités indignes du XXI^{ème} siècle qui affectent la nation affichant le cinquième PIB du monde, et ce, malgré cette crise qui nous assigne à l'enfermement, la relégation, la ségrégation, la stigmatisation aggravée par les images et représentations que distillent des médias sur nos habitants et nos cadres de vie. Oui, le pays a besoin de nous, les quartiers jeunes et populaires. Et nous avons besoin de lui. Nous, territoires urbains, ruraux, économiquement dévastés ou géographiquement relégués, sommes l'une des clés d'un nouveau contrat social républicain. Ces territoires doivent donc se voir dotés des moyens partagés de la solidarité nationale, pour assurer à tous leurs habitants Égalité, Liberté et Fraternité ».

Contact presse : Sylvie Thomas – 06 77 89 78 82